

[Texte]

Mr. Lefebvre: From the latest figures—I have a lot of papers here—I think you are about 10 per cent below your authorized strength right now. The money is there but there are 29 people that are not on staff that should be, which is about the best shape you have been in for a number of years, I understand. It started up to 18 or 20 and now—

Mr. Henderson: As my statement this afternoon indicated, there have always been shortages. But on the other hand, we have always had to ask for a larger staff as the years have gone on. I would like to say to you that regarding Treasury Board's money, you may recall in the statement this afternoon, actually on page 10, I said that I wanted to say that since the time of this staff freeze Mr. Long mentioned, Treasury Board has never questioned the size of our estimates. In fact they have been more than fair in the way they have gone about that operation. It is quite true we have a lot of forms to fill out. They come back with a number of questions, and I welcome those because after all it is only proper. But they have never required my presence to justify them. They have never written in any respect, and I appreciate that. Therefore we have always approached our estimates in just as careful a manner as possible, to put down the bare minimum that we need.

I am acutely sensitive of the figures that Mr. Dupras gave with respect to the size of our estimates. But when you realize the mounting cost of government and all the rest of it, you can understand that, and after all we have gone from about 179 in 1960 to 293 now in terms of establishment, and salary scales are higher than they were.

Mr. Lefebvre: The main contention would be to come finally to some agreement on the red-circling of the 28 top men on your staff.

Mr. Henderson: That would solve the problem.

Mr. Lefebvre: That would be it. Okay. Now I think we have come a few steps there now.

Mr. Henderson: That is right.

Mr. Lefebvre: I think also somebody said—I do not know if it was you, Sir, or Mr. Long—this afternoon that the Committee had changed its mind. When it made recommendations the last time, it said that you should be able to hire a staff by delegation of authority instead of being completely independent from the Public Service Commission. I think if I recall the testimony at that time, this was as a result of the witnesses representing the Public Service Alliance of Canada who came to the Committee. I have most of the things here, but I have not found everything. However, I can recall it pretty well, that they had misgivings, being union people, that if your staff was completely divorced from the Public Service Alliance's protection cover, they would be apt to lose very, very important benefits, seniority rights, etc., etc. I think this was one of the main reasons why—the other members can correct me—some of us were in favour of including the recommendation that it be done through delegation of authority. I do not think that was stated today, but I believe—Mr. Mather maybe you can recall that also—this was the reason at that time.

[Interprétation]

M. Lefebvre: D'après les derniers chiffres—j'ai plusieurs documents sous les yeux—votre effectif est d'en deça de 10 p. 100 environ de l'effectif autorisé. L'argent est disponible mais il vous manque 29 personnes. Vous n'avez jamais été en aussi bonne posture que maintenant, n'est-ce pas? Il y eu d'abord 18 puis 20 et maintenant...

M. Henderson: Comme je l'ai indiqué cet après-midi dans ma déclaration, il y a toujours eu une pénurie de personnel. Mais d'un autre côté, nous avons dû toujours demandé un effectif plus important au fur et à mesure que les années s'écoulaient. Je tiens à vous dire, concernant les fonds du Conseil du Trésor et vous vous souviendrez de ce que j'ai dit cet après-midi, en page 10 de ma déclaration d'ouverture, et j'ai dit ce que je voulais dire que depuis le temps où l'on a instauré ce gel de personnel auquel faisait allusion M. Long, le Conseil du Trésor n'a jamais mis en doute la taille de notre budget. De fait ils ont été très généreux dans la façon dont ils ont procédé. Il est vrai que nous devons remplir plusieurs formules. Ils nous posent de nombreuses questions et je les accueille avec grâce puisqu'elles sont pertinentes et judicieuses. Le Conseil du Trésor n'a jamais exigé ma présence pour affirmer la validité de ses déclarations. Ils ne m'ont jamais envoyé de document écrit à cet égard et je les en remercie. Dès lors, nous avons toujours envisagé nos prévisions budgétaires avec grand soin et nous avons mis sur papier le strict minimum dont nous avons besoin.

Je suis très sensibilisé aux chiffres que M. Dupras nous a présentés quant à la taille de nos prévisions budgétaires. Mais quand vous tenez compte de la hausse des prix auquel doit faire face le gouvernement, vous devez vous rendre compte que nous avons passé de 179 employés en 1960 à 293 maintenant en termes d'établissement de barème et les échelles de salaire sont plus élevées qu'elles ne l'étaient.

M. Lefebvre: L'objet de la discussion serait d'en arriver finalement à une entente relative au cercle qui a frappé les 28 fonctionnaires supérieurs de votre effectif.

M. Henderson: Cela résoudrait la question.

M. Lefebvre: C'est juste. Je crois que nous avons avancé de quelques pas.

M. Henderson: Vous l'avez dit.

M. Lefebvre: Je pense que quelqu'un a dit aussi—je ne sais pas si c'est vous monsieur ou M. Long—cet après-midi que le Comité avait changé d'idée... quand il a fait des recommandations la dernière fois, il a dit que vous devriez pouvoir embaucher du personnel par délégation plutôt que d'être complètement indépendant de la Commission de la Fonction publique. Il me semble, si je me souviens bien, que c'était par suite des instances faites par les témoins représentant l'Alliance de la Fonction publique du Canada au Comité. J'ai presque tout ici, mais je ne trouve pas tout. Toutefois, je me souviens assez bien qu'ils éprouvaient quelques appréhensions, étant syndiqués, que si votre personnel était complètement séparé de l'Alliance de la Fonction publique et échappait à sa protection, ils étaient exposés à perdre de très grands avantages, ancienneté et ainsi de suite. Je crois que c'est une des principales raisons pour lesquelles—les autres membres le diront—certains d'entre nous étaient pour l'inclusion de la recommandation de la délégation de pouvoir. Je ne pense pas qu'on ait mentionné la chose aujourd'hui, je pense M. Mather que vous vous en souvenez aussi; c'est la raison évoquée à ce moment-là.